

Le sort de l'Aire

L'Aire illustre typiquement le sort réservé à toutes les rivières genevoises. Ses sources, en France voisine, sont captées pour des usages courants d'où un manque d'eau dans les ruisseaux. Les rejets des STEP (stations d'épuration) représentent le principal apport d'eau à la rivière en périodes sèches. Dès son arrivée en Suisse, l'Aire est enfermée dans un corset de béton. Une galerie souterraine permet de dévier directement les eaux de crues dans le Rhône. Enfin, l'outrage suprême est planifié pour bientôt: priver d'eau la rivière.

En effet, nous savons que le raccordement des deux STEP, de Confignon et de Saint-Julien, à la STEP d'Aire, est prévu. L'abandon progressif des STEP au bord des petits cours d'eau au profit de grandes STEP au bord d'une rivière à fort débit est une solution valable. Cependant, nous nous inquiétons car les nouveaux travaux de raccordement vont être entrepris sans qu'une étude d'impact digne de ce nom ait été faite.

Par exemple, on ne sait pas où trouver de l'eau claire afin de compenser les eaux de rejet des STEP détournées. Le DTP veut assainir la rivière, mais il n'a pas connaissance d'une autre source de pollution due à l'écoulement de jus d'une décharge en amont de Saint-Julien.

Toute la région du bas Salève va être raccordée à la STEP d'Aire. Mais il faut savoir que la STEP d'Aire est actuellement débordée et environ 80.000 équivalents/habitants d'eaux usées vont directement dans le Rhône sans épuration. Or, l'agrandissement de la STEP d'Aire a été ajourné dans le cadre des restrictions budgétaires du DTP.

Quelles garanties avons-nous que la France sera d'accord de payer le prix réel de l'épuration de ses eaux en Suisse si Genève accorde une importance secon-

daire à ce problème? Sur les millions de francs des transactions immobilières d'une région frontalière en pleine expansion, combien iront-ils à l'épuration des eaux?

En conclusion, les importants travaux envisagés par les DTP vont d'une part conduire à l'assèchement du cours d'eau à certaines périodes de l'année, et d'autre part augmenter fortement la charge polluante du Rhône. Il serait souhaitable que les dépenses futures soient faites avec une vision globale des problèmes actuels.

Un membre de l'Association pour la protection de l'Aire et de ses affluents:

**CHRISTIAN STARKEMANN,
CONFIGNON**

Transport

Dans votre édition du 29 mai 1990, vous avez fait ressortir l'inconvénient du transport lorsqu'on loge dans une villa éloignée du centre urbain où l'on travaille généralement. Cet inconvénient, réel, se multiplie du reste par le facteur 2, voire 3, lorsque les enfants atteignent l'âge de 18 ans. En effet, tant pour les courses de la ménagère que pour les loisirs des enfants, une deuxième voiture se révèle indispensable en campagne.

Le pendulaire campagnard devra, à l'avenir, modifier son comportement de «navetteur» comme l'auteur de l'article le souligne. C'est dans cet esprit que la Fondation des parkings a créé des aires d'échanges P+R dont certaines sont très propices aux habitants de la Terre Sainte.

Nous voulons citer les P+R de l'aéroport (330 places) et de Pré-Bois (240) qui sont actuellement sous-utilisés par cette clientèle potentielle. Et pourtant, tant la ligne cadencée CFF que la ligne d'autobus TPG 15 déposent l'usager au centre de la ville respectivement après 5